



BANQUE
WORMSER FRÈRES

TARIFS CLIENTS PARTICULIERS

Au 1^{er} juin 2016



EXTRAIT STANDARD DES TARIFS

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Liste des services	Prix en euros
Abonnement permettant de gérer ses comptes sur Internet (sur www.banquewormser.com) (hors coût du fournisseur d'accès Internet)	gratuit
Produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	service non fourni
Carte de paiement internationale à débit immédiat (Carte Visa Premier)	service non fourni
Carte de paiement internationale à débit différé (Carte Visa Premier)	150,00 € /an
Carte de paiement à autorisation systématique	service non fourni
Retrait en euros dans un DAB d'un autre établissement de la zone euro avec une carte de paiement internationale (Carte Visa Premier)	0,84 € par retrait
Virement SEPA ⁽¹⁾ occasionnel externe dans la zone euro	En agence : 5,00 € /virement Par Internet : 0,75 €
Frais de prélèvement	Mise en place d'une autorisation de prélèvement : gratuit ----- Par prélèvement : gratuit
Commission d'intervention	8,00 € par intervention Maximum 80,00 € /mois
Assurance perte ou vol des moyens de paiement	service non fourni
Frais annuels de tenue de compte	Nous consulter

Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires et sur Internet un extrait standard des tarifs.

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

- Ouverture/clôture de compte gratuit

RELEVÉS DE COMPTE

- Relevé de compte mensuel gratuit
- Relevé de compte avec une périodicité différente 12,00 € /relevé
- Duplicata d'un relevé de compte 4,20 €

TENUE DE COMPTE

- Tenue de compte nous consulter
- Tenue de compte sans mouvement depuis 12 mois 30,00 € /an
- Fusion de comptes 50,00 € /an

SERVICES EN AGENCE

- Versement ou retrait d'espèces à notre guichet gratuit
- Ouverture d'un dossier succession 0,5 % du montant
(min : 150 € / max : 750 €)
- Avis de sort 15,00 €
- Recherche de documents 40,00 € /unité

BANQUE À DISTANCE

- Abonnement au service Internet gratuit
- Abonnement à l'application disponible sur Android et iPhone gratuit

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

CARTES BANCAIRES

CARTES DE PAIEMENT

- Cotisation annuelle :
 - . Carte Visa Premier standard 150,00 €
 - . Carte Visa Premier Plus 180,00 €
- Demande d'un nouvel envoi de code confidentiel 10,00 €
- Reconfecion de carte 20,00 €
- Retrait d'espèces au DAB (zone euro) 0,84 €
- Retrait d'espèces au DAB (hors zone euro) 0,84 € + 3,25 %
- Paiement chez un commerçant (zone euro) gratuit
- Paiement chez un commerçant (hors zone euro) 3,25 %
- Mise à disposition carte en agence gratuit
- Envoi carte à domicile (LR) en France frais postaux
- Envoi carte à domicile (LR) hors France frais postaux
- Diminution du plafond de paiement gratuit
- Augmentation du plafond de paiement 18,00 €
- Opposition carte par la banque pour usage abusif 25,00 €
- Opposition carte par le porteur pour perte ou vol gratuit

CARTES AMERICAN EXPRESS⁽²⁾

(Cotisation annuelle TTC appliquée par American Express)

- Carte Green 95,00 €
- Carte Gold 185,00 €
- Carte Platinum 590,00 €

VIREMENTS

▪ Virement reçu (SEPA ⁽¹⁾)	gratuit
▪ Virement reçu (hors SEPA ⁽¹⁾)	18,00 € + change
▪ Virement émis en faveur d'un compte à la Banque Wormser Frères	gratuit
▪ Virement émis vers une autre banque de l'espace SEPA ⁽¹⁾	
. Virement émis depuis l'espace client en ligne	0,75 €
. Virement occasionnel en agence < 50 000 € (si IBAN / BIC complet)	5,00 €
. Virement occasionnel en agence > 50 000 € (si IBAN / BIC complet)	19,00 €
. Mise en place d'un virement permanent	5,00 €
. Virement permanent (par opération)	2,00 €
. Modification ou annulation d'un virement permanent	3,50 €
. Virement urgent (agence uniquement)	19,00 €
▪ Virement international émis hors SEPA ⁽¹⁾ (barème cumulable)	min : 19,00 €
. De 0 à 76 000 €	1 ‰
. De 76 000 à 152 000 €	1/2 ‰
. De 152 000 à 458 000 €	1/4 ‰
. Au-dessus de 458 000 €	1/8 ‰
Des frais additionnels de correspondants peuvent être imputés	nous consulter

PRÉLÈVEMENTS

▪ Prélèvement Sepa Core	gratuit
▪ Mise en opposition d'un prélèvement Sepa Core	gratuit

CHÈQUES

▪ Mise à disposition d'un chéquier en agence	gratuit
▪ Frais d'envoi de chéquier (LR) en France	frais postaux
▪ Frais d'envoi de chéquier (LR) hors France	frais postaux
▪ Remise d'un chèque sur la France (valeur : 1 jour ouvré)	gratuit
▪ Paiement d'un chèque	gratuit
▪ Emission d'un chèque en devise autre que l'euro	30,00 €
▪ Opposition sur chèque	18,00 €
▪ Opposition sur chéquier	36,00 €
▪ Emission d'un chèque de banque	20,00 €
▪ Négociation chèques émis hors de France	0,12%

(min : 20 € / max : 100€ + frais de port variables selon le pays)

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES service non fourni

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

COMMISSION D'INTERVENTION

Incident de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier. Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (absence ou insuffisance de provision, coordonnées bancaires erronées, présentation d'un ordre de paiement irrégulier...).

▪ Par opération (dans la limite de 10 opérations /mois)	8,00 €
	(max : 80 € /mois)

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

▪ Opposition Administrative	10% du montant
	(max : 120 €)
▪ Saisie-attribution	120,00 €
▪ Avis à Tiers Détenteur	120,00 €

INCIDENTS DE PAIEMENT

- Incidents sur chèque émis :
 - . Lettre d'information préalable pour chèque sans provision 20,00 €
 - . Forfait par chèque rejeté pour défaut de provision 30,00 €
 - . Constitution de provision pour chèque impayé 20,00 €
 - . Gestion sur un interdit bancaire 12,00 € /mois
- Incidents sur chèque remis :
 - . Chèque sans provision (valeur : jour du crédit) gratuit
 - . Autres motifs de rejet : vol, absence de mentions obligatoires 15,00 €

DÉCOUVERTS⁽³⁾ ET CRÉDITS⁽⁷⁾

FACILITÉ DE CAISSE ET/OU DÉCOUVERT

Le Taux Annuel Effectif Global est indiqué sur l'offre de contrat d'ouverture de crédit sous forme de découvert en compte ou précisé sur le relevé de compte.

- Découvert autorisé
 - . Taux annuel⁽⁴⁾⁽⁵⁾ nous consulter
 - . Frais de dossier nous consulter
- Découvert non autorisé
 - . Taux débiteur annuel révisable⁽⁴⁾⁽⁵⁾ TBB⁽⁶⁾+ 7,00 %
- Autres frais :
 - . Commission de plus fort découvert⁽⁴⁾ 1/20 % mensuel

CRÉDITS À LA CONSOMMATION

Le Taux Annuel Effectif Global est indiqué sur l'offre de contrat de crédit.

Les taux débiteurs sont fixés en fonction des conditions de marché.

- Frais de dossier⁽⁵⁾ nous consulter

CRÉDITS IMMOBILIERS

Le Taux Effectif Global est indiqué sur l'offre de prêt immobilier.

Les taux d'intérêt sont fixés en fonction des conditions du marché.

- Frais de dossier nous consulter
- Emission d'une offre modificative sous forme d'avenant nous consulter

ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE / CAUTIONS DÉLIVRÉES

Taux et frais de dossier selon la nature de l'engagement

- Commission de risque annuelle 0,50% à 2,40% l'an
- Frais de rédaction d'acte / avenant 150,00 €

AUTRES PRESTATIONS

- Lettre d'information annuelle aux cautions (par engagement) 40,00 €
- Demande de décompte de remboursement anticipé gratuit
- Réédition d'un tableau d'amortissement 20,00 €
- Attestation de mainlevée de garantie hypothécaire 20,00 €

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

ÉPARGNE BANCAIRE

- Epargne disponible
 - . Compte sur Livret / Livret A gratuit
- Epargne moyen/long terme
 - . Compte à Terme gratuit
 - . Assurance-vie nous consulter

Les taux de ces placements ne sont pas indiqués car susceptibles d'évoluer en fonction de la réglementation et du marché.
Pour toute information, nous consulter.

PLACEMENTS FINANCIERS / OPÉRATIONS SUR TITRES⁽⁸⁾

▪ Opérations sur actions (minimum par opération)	18,00 €
. Bourse de Paris	1,14 %
. Bourse étrangère	1,50 %
. Opération sur titres (OST)	1,14 %
. Encaissement de dividendes (valeurs Euronext)	gratuit
. Encaissement de dividendes (valeurs étrangères)	3,60 %
▪ Opérations sur obligations (minimum par opération)	18,00 €
. Titres émis en France	0,54 %
. Supplément titres émis hors de France	0,36 % <i>min : 60,00€</i>
. Encaissement de coupons (valeurs Euronext)	gratuit
. Encaissement de coupons (valeurs étrangères)	3,60 %
▪ Opérations sur produits dérivés (minimum par opération)	24,00 €
. Options (montant de la prime)	2,40 %
. Futures	
- Sous-jacent CAC 40	6,00 € /lot
- Autres sous-jacents	7,80 € /lot
▪ Commission sur OPC ⁽⁹⁾	
. OPC de Wormser Frères Gestion	voir prospectus
. Autres OPC (en sus des éventuelles commissions d'entrée et de sortie)	
- OPC français	1,14 %
- OPC étrangers	1,50 %
▪ Droits de garde (minimum par portefeuille)	36,00 €
. De 0 à 100 000 €	6,00 ‰
. De 100 000 à 300 000 €	4,80 ‰
. De 300 000 à 500 000 €	3,60 ‰
. De 500 000 à 750 000 €	3,00 ‰
. Au-dessus de 750 000 €	1,80 ‰
. OPC de Wormser Frères Gestion	gratuit
▪ Commission annuelle sur PEA	72,00 €
▪ Transfert de titres	
. Titres déposés en France (par ligne)	18,00 €
. Titres déposés à l'étranger (par ligne)	36,00 €
▪ Transfert de PEA	120,00 €
▪ Gestion sous mandat	nous consulter

AUTRES OPÉRATIONS INTERNATIONALES

COMMISSION DE CHANGE SUR VIREMENTS, CHÈQUES, RAPATRIEMENTS, CHANGE À TERME ET COMPTANT

▪ Barème cumulable :	
- De 0 à 76 000 €	1/2 ‰
- De 76 000 à 152 000 €	1/4 ‰
- De 152 000 à 458 000 €	1/8 ‰
- Au-dessus de 458 000 €	1/16 ‰
▪ Change au comptant (minimum par opération)	19,00 €
▪ Change à terme (minimum par opération)	200,00 €

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE service non fourni

RÉSOUTRE UN LITIGE

En cas de réponse non satisfaisante auprès de votre conseiller privé ou de la Direction, vous disposez de la faculté de saisir le Médiateur.

La Banque Wormser Frères a délégué la fonction de Médiateur à la Fédération Bancaire Française. Sans se substituer à la justice, le Médiateur recherche une solution amiable lorsque celle-ci n'a pu être trouvée entre vous et la Banque Wormser Frères.

Pour saisir le Médiateur, adressez-vous à : Monsieur le Médiateur, Boîte Postale 151, 75422 Paris cedex 09 ou sur le site internet : <http://lemediateur.fbf.fr>.

Le présent document vous indique les prix en euros de nos principaux services. Ces tarifs sont exprimés en euros TTC. Ils annulent et remplacent à compter du 1^{er} juin 2016 les précédentes conditions générales.

Nous vous rappelons que selon la réglementation en vigueur, les personnes physiques domiciliées fiscalement en France sont tenues de déclarer, lors de leur déclaration de revenus, les comptes ouverts, utilisés ou clos à l'étranger ainsi que les revenus afférents. En outre, dès la perception de revenus mobiliers par l'intermédiaire de ces comptes, ces dernières doivent s'acquitter des prélèvements sociaux et, le cas échéant, d'un acompte d'impôt sur le revenu.

Par ailleurs, les personnes physiques domiciliées fiscalement en France sont également tenues de déclarer, lors de leur déclaration de revenus, les contrats d'assurance-vie souscrits auprès d'organismes établis hors de France et, le cas échéant, les revenus afférents. En outre, dans certains cas, ces dernières doivent s'acquitter, dès le versement des revenus, des prélèvements sociaux.

En cas de non-respect de ces obligations, les personnes concernées s'exposent à des rappels d'impôts et à l'application de sanctions fiscales (amendes, majorations, intérêts de retard). Pour plus de précisions concernant les obligations fiscales vous incombant, nous vous recommandons de vous rapprocher de vos conseils habituels.

¹ SEPA (Single Euro Payments Area) : virements libellés en euros émis vers/depuis un pays de l'EEE (les 28 Etats membres + l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Suisse et Monaco). Seule option de frais possible : « SHARE ».

² Tarifs en vigueur à la date du 01/01/2015 et susceptibles de modification par American Express Carte-France dans le respect de la réglementation en vigueur. Tous les autres frais (opérations diverses, retraits et paiements) perçus également par American Express Carte-France figurent dans les conditions générales d'utilisation de la carte de paiement American Express.

³ Selon la nature du découvert, le TAEG (Taux Annuel Effectif Global) est indiqué sur l'offre de contrat d'ouverture de crédit sous forme de découvert en compte ou est précisé sur le relevé de compte.

⁴ Les frais et commissions sont intégrés au TAEG.

⁵ Le taux varie notamment en fonction du montant du prêt, de sa durée, des garanties dans la limite du taux d'usure.

⁶ TBB : Taux de Base Bancaire de la Banque Wormser Frères, 6,60 % au 01/01/2016. Le TBB est déterminé par chaque banque, en fonction de la nature du crédit consenti et tient compte de différents taux du marché des capitaux. Ce taux sert de base pour calculer le taux conventionnel des crédits.

⁷ Les informations figurant dans cette rubrique ne constituent pas une offre de prêt.

⁸ Les présents tarifs sont affichés hors Taxe sur les Acquisitions de Titres (T.A.T), au taux actuel de 0,2%.

⁹ OPC = OPCVM et/ou FIA



Téléphone : 01 47 70 90 80
E-mail : contact@banquewormser.com
www.banquewormser.com

Banque Wormser Frères
13, Boulevard Haussmann
75009 Paris



Banque Wormser Frères est le nom commercial de la Banque d'Escompte

S.A. au capital de 16 000 000 euros, R.C.S. Paris 562 102 913, agréée en qualité d'établissement de crédit par l'ACPR sous le n° 44149 et inscrite comme courtier d'assurance ou de réassurance auprès de l'ORIAS sous le numéro 07034699.